

# **TRAVAUX DU CAA**

**EN 2008/09**



# Table des matières

---

	Page
<b>POINTS SAILLANTS DES TRAVAUX DU CAA EN 2008/09</b> .....	3
<b>COMITE DE L'AIDE ALIMENTAIRE</b> .....	4
<b>Composition et réunions</b> .....	4
<b>Faits nouveaux intervenus en 2008/09</b> .....	5
Situation alimentaire dans les pays en développement .....	5
Respect des obligations .....	5
Faits nouveaux en matière de politiques d'aide alimentaire et préoccupations relatives à la sécurité alimentaire à long terme .....	6
<b>Convention relative à l'aide alimentaire</b> .....	6
Action future .....	6
Prolongation de la Convention relative à l'aide alimentaire .....	7
<b>Questions administratives et autres</b> .....	7
CAA de 1999 : actions des membres .....	7
Président et Vice-Président pour 2009/10 .....	7
Nouveau site web .....	7
<b>ANNEXE</b>	
1. Convention relative à l'aide alimentaire : Opérations annuelles 2003/04-2008/09 .....	8

-----

## Notes

- *Tous les chiffres en tonnes font référence à des tonnes métriques.*
- *« m. » veut dire « million(s) ».*

## POINTS SAILLANTS DES TRAVAUX DU CAA EN 2008/09

### Comité de l'aide alimentaire

- Le Comité note que les prix alimentaires dans de nombreux pays en développement sont restés élevés en 2008/09, ce qui exacerbe l'insécurité alimentaire de bien des millions de personnes et nécessite davantage d'aide alimentaire.
- Les membres informent le Comité de leur réponse aux toutes dernières urgences alimentaires, notamment dans la Corne d'Afrique, au Soudan, en République démocratique du Congo et au Zimbabwe.
- Les membres ont encore dépassé leurs obligations cumulées aux termes de la Convention, en fournissant environ 7,9 millions de tonnes d'aide alimentaire (contre 7,1 millions en 2007/08).
- Le Comité discute des préoccupations que soulève la sécurité alimentaire à long terme, y compris des initiatives récentes comme le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Lors de réunions informelles, les membres poursuivent leurs débats intenses sur la façon d'améliorer l'efficacité de la Convention relative à l'aide alimentaire existante et les objectifs possibles d'une nouvelle.
- Le Comité proroge la CAA jusqu'au 30 juin 2010. Bien qu'il ne soit pas encore possible d'entamer la renégociation de la Convention, les membres estiment qu'il n'est pas nécessaire d'attendre le dénouement des discussions à l'OMC pour commencer des travaux poussés sur les éléments éventuels d'une nouvelle CAA.
- Les membres amendent le Règlement intérieur afin de faciliter la fourniture de micronutriments.
- Le Secrétariat lance un nouveau site web dédié à la CAA ([www.foodaidconvention.org](http://www.foodaidconvention.org)).

## COMITE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

### Composition et réunions

#### Président

M. Hiroshi Oka (Ministre (Affaires économiques) Ambassade du Japon, Londres)<sup>1</sup>

#### Composition

Argentine	Etats-Unis d'Amérique
Australie	Japon
Canada	Norvège
Communauté européenne et ses vingt-sept Etats membres	Suisse

Le Comité de l'aide alimentaire administre la Convention relative à l'aide alimentaire (CAA) de 1999, la dernière d'une série chronologique d'instruments juridiques évolutifs prévoyant, depuis 1968, une coopération intergouvernementale en matière d'aide alimentaire. L'objectif premier de la Convention est de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale et d'améliorer l'aptitude de la communauté internationale à réagir aux urgences alimentaires et à d'autres besoins alimentaires des pays en développement, en particulier en mettant à disposition des niveaux appropriés d'aide alimentaire sur une base prévisible. Chaque membre s'engage à fournir un volume minimum annuel spécifié de céréales et autres produits éligibles aux pays en développement ayant besoin d'aide alimentaire. La CAA actuelle souligne l'importance du suivi et de l'évaluation de l'efficacité des opérations d'aide alimentaire pour la réduction de la pauvreté et de la faim au sein des groupes les plus vulnérables.

Comme éléments constitutifs de l'Accord international sur les céréales de 1995, la Convention relative à l'aide alimentaire de 1999 et la Convention sur le commerce des céréales de 1995 (administrées par le Conseil international des céréales - CIC) sont institutionnellement liées. Le Secrétariat du CIC fournit des services administratifs au Comité de l'aide alimentaire.

Le Comité de l'aide alimentaire a tenu deux **sessions** en 2008/09, toutes deux à Londres. La 99<sup>e</sup> session s'est tenue le 9 décembre 2008 et la 100<sup>e</sup> session a eu lieu le 5 juin 2009. Des membres donateurs et des observateurs des organisations internationales ont participé à chaque réunion, tandis que les gouvernements d'Afrique du Sud et de la Fédération de Russie y étaient représentés en qualité d'observateurs. Des **réunions informelles** sur des questions touchant à l'amélioration de l'efficacité de la CAA actuelle et la négociation éventuelle d'une nouvelle (voir la section sur « la Convention relative à l'aide alimentaire – action future » plus loin dans ce rapport) ont été organisées en conjonction avec chaque session et, en outre, des visioconférences, reliant les capitales des membres, se sont déroulées en novembre 2008 et mars 2009. Les résultats de ces discussions et conférences informelles ont été notifiés à chaque session du Comité.

<sup>1</sup> M. Masato Takaoka, Ministre des Affaires économiques alors en place à l'Ambassade du Japon, qui avait été nommé Président du Comité de l'aide alimentaire pour 2008/09 en juin 2008, a par la suite été appelé à d'autres fonctions par son gouvernement. La nomination de M. Oka aux fonctions de Président a été confirmée par les membres du Comité à compter du 7 octobre 2008.

## Faits nouveaux intervenus en 2008/09

### Situation alimentaire dans les pays en développement

Le Comité a passé en revue la situation alimentaire dans les pays en développement, toujours à la lumière des rapports du Secrétariat du CIC sur l'évolution des marchés des céréales et des oléagineux. On misait sur des moissons mondiales de céréales records en 2008 pour restaurer les stocks mondiaux à des niveaux comparativement volumineux et dissiper les craintes de manques imminents d'approvisionnements en céréales qui avaient contribué à l'agitation extraordinaire du marché en 2007/08. Toutefois, l'équilibre sous-jacent de l'offre et la demande demeurerait tendu et l'influence de facteurs externes pourrait rendre les marchés volatils. Bien que les prix à l'exportation se soient sensiblement repliés depuis le deuxième trimestre de 2008, ils sont restés supérieurs aux niveaux observés au milieu des années 2000, notamment dans le cas du riz. Le Comité a constaté que, dans beaucoup de pays en développement, les prix des denrées locales sont restés anormalement élevés en 2008/09, poussant des millions de personnes dans un climat d'insécurité alimentaire et nécessitant toujours plus d'aide alimentaire.

Les membres ont informé le Comité de leurs réponses aux urgences alimentaires actuelles, y compris la hausse de leurs budgets d'aide alimentaire humanitaire et l'accélération de la fourniture d'assistance alimentaire. L'observateur du Programme alimentaire mondial a signalé un niveau record de soutien de la part des donateurs en 2008, le financement de l'aide alimentaire ayant doublé par rapport à l'année précédente mais il a déclaré que d'autres ressources devaient être mobilisées d'urgence pour faire face à diverses urgences alimentaires complexes, notamment dans la Corne d'Afrique, au Soudan, en République démocratique du Congo et au Zimbabwe.

Lors de la 99<sup>e</sup> session, le délégué des Etats-Unis a fait référence au suivi permanent par l'USAID des marchés alimentaires urbains dans vingt-cinq pays où l'insécurité alimentaire est très grande, pour l'essentiel en Afrique subsaharienne. Des informations actualisées sur les prix des denrées de base dans ces marchés et d'autres développements pertinents ont été affichés sur le Réseau des systèmes d'alerte précoce contre la famine ([www.fews.net](http://www.fews.net)). Lors de la 100<sup>e</sup> session, l'observateur du Programme alimentaire mondial a fait une présentation sur les nouveaux indicateurs en cours d'élaboration par le PAM afin de mesurer la valeur nutritionnelle de l'aide alimentaire.

### Respect des obligations

Lors de chaque session, les membres ont passé en revue les progrès accomplis pour la bonne exécution de leurs obligations aux termes de la Convention. Les estimations préliminaires fournies lors de la réunion de juin 2009 suggéraient qu'ils avaient fourni au moins 6,6 millions de tonnes<sup>2</sup> d'aide alimentaire dans le cadre de la CAA en 2008/09 (Annexe 6) contre 7,1 millions de tonnes en 2007/08. Bien que les opérations d'aide alimentaire soient restées inférieures aux niveaux observés précédemment au cours de la décennie, les membres ont continué d'honorer, voire de dépasser, leurs obligations minimales cumulées au titre de la Convention.

---

<sup>2</sup> Chiffre révisé par la suite à 7,9 millions de tonnes.

## Faits nouveaux en matière de politiques d'aide alimentaire et préoccupations relatives à la sécurité alimentaire à long terme

Les représentants d'un certain nombre de membres ont informé le Comité de faits nouveaux importants récemment intervenus au sein des politiques de leur gouvernement susceptibles d'affecter la fourniture d'assistance alimentaire. Les événements spectaculaires sur le marché des céréales de 2007-08 ont porté la précarité de la sécurité alimentaire mondiale sur le devant de la scène. Les préoccupations liées à la sécurité alimentaire à long terme ont été débattues par le Comité lors de sa session de juin 2009, qui a reconnu que le développement agricole avait un rôle crucial à jouer pour résoudre cette question. Les membres ont été tenus informés du Partenariat mondial pour l'agriculture et l'alimentation, sécurité alimentaire et nutrition (GPAFSN)<sup>3</sup>, dont les parties s'engagent à coordonner leurs allocations de ressources au profit du développement agricole afin de maximiser leur utilisation efficace et performante. Il a été recommandé que le Comité de l'aide alimentaire suive soigneusement l'évolution du GPAFSN.

## Convention relative à l'aide alimentaire

### Action future

Lors de leur session de juin 2008, les membres sont convenus de créer une structure préparatoire au sein du Comité en vue d'une renégociation possible de la Convention relative à l'aide alimentaire de 1999. Il a été reconnu que, tant que les résultats du cycle sur le développement de Doha à l'Organisation mondiale du commerce ne seraient pas connus, il était impossible d'entamer des négociations officielles, mais les membres considéraient que des discussions utiles pouvaient toutefois avoir lieu sur les changements à apporter au fonctionnement de la CAA existante et de son Règlement intérieur en vue d'améliorer l'efficacité de la Convention ainsi que les objectifs d'une nouvelle Convention éventuelle.

Des dispositions avaient d'ores et déjà été prises pour que des réunions informelles soient tenues en conjonction avec la session de décembre 2008 du Comité, mais il existait un consensus pour que les discussions exploratoires débutent plus tôt. Une visioconférence, reliant les capitales des membres, s'est donc déroulée le 12 novembre 2008. Les points évoqués traduisaient les ordres du jour des deux réunions informelles du 5 décembre (lorsque les membres se sont penchés sur les objectifs et les dispositions clés associés à une nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire) et du 8 décembre (lorsque le thème principal de la discussion portait sur l'amélioration de l'efficacité de la CAA actuelle).

Dans son compte rendu à la 99<sup>e</sup> session du Comité, le Président a déclaré que les membres avaient eu des échanges de vues francs et constructifs sur la CAA et son rôle dans le contexte des développements récents. Ils sont convenus que, dans l'attente d'une décision de renégocier la CAA, le Comité devait continuer d'échanger des avis sur les objectifs d'une nouvelle Convention et qu'ils devaient intensifier leurs efforts en vue d'améliorer l'efficacité de la Convention actuelle, notamment du point de vue du partage de l'information et de la coordination des donateurs. Plusieurs règles du Règlement intérieur pourraient peut-être être remaniées, notamment celles sur les nouveaux produits éligibles, les micronutriments et des procédures de notification simplifiées. Le Comité a décidé que la prochaine série de discussions informelles devait, entre autres, identifier les questions qui

---

<sup>3</sup> Créé par les leaders du groupe de pays industrialisés du G8 lors de leur Sommet en juin 2008.

pouvaient être réglées par un amendement du Règlement intérieur et celles qui nécessitaient une modification de la Convention même. Elle devait aussi envisager la possibilité d'élargir la liste de produits éligibles aux termes de la CAA et passer en revue les règles couvrant les dons de produits fortifiés et de micronutriments.

Une seconde visioconférence informelle a été organisée le 6 mars 2009 et de nouvelles réunions informelles ont eu lieu les 3 et 4 juin en conjonction avec la 100<sup>e</sup> session du Comité. Lors de cette session, le Président a rapporté que les discussions avaient débouché sur des progrès satisfaisants. Le Comité a décidé que, même s'il n'était pas encore possible d'entamer la renégociation de la Convention, laquelle devait attendre le dénouement du processus de Doha, les membres pouvaient commencer des travaux poussés sur l'examen des éléments éventuels d'une nouvelle CAA. D'autres questions ont été identifiées par le Comité en vue d'un examen complémentaire, dans le but d'amorcer aussi un dialogue avec d'autres parties prenantes. Il a été préparé un questionnaire afin de définir le point de vue des membres sur un éventail de questions. Il a aussi été décidé de modifier la règle 6 du Règlement intérieur afin de faciliter la fourniture de micronutriments (y compris le sel iodé) dans les situations d'urgence ou autres lorsque de l'aide alimentaire est fournie et lorsqu'il existe des carences connues en micronutriments ou une malnutrition documentée.

### **Prolongation de la Convention relative à l'aide alimentaire**

Lors de sa session de juin 2009, le Comité a décidé que la Convention relative à l'aide alimentaire de 1999, qui aurait dû expirer le 30 juin 2009, devait être prorogée pour une année supplémentaire, au 30 juin 2010.

### **Questions administratives et autres**

#### **CAA de 1999 : actions des membres**

Au 30 juin 2009, vingt-cinq des trente-cinq membres du Comité de l'aide alimentaire avaient achevé leurs procédures formelles de ratification ou d'adhésion à la CAA de 1999 : la situation était inchangée par rapport à un an plus tôt. Lors de sa session de juin 2009, le Comité a octroyé aux dix autres membres provisoires des prolongations de délai au 30 juin 2010 pour leur permettre de déposer leur instrument.

#### **Président et Vice-Président pour 2009/10**

Lors de sa session de juin 2009, le Comité a élu M<sup>me</sup> Sharon Murphy (Directrice adjointe de la Division Économie et Planification, Département de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, Irlande) aux fonctions de Présidente du Comité pour 2009/10. M<sup>me</sup> Leslie Norton (Directrice générale, Directeur international de l'Aide humanitaire, ACIDI, Canada) a été nommée Vice-Présidente pour 2009/10.

#### **Nouveau site web**

Pour coïncider avec la 100<sup>e</sup> session du Comité en juin 2009, le Secrétariat a lancé un nouveau site web de la CAA ([www.foodaidconvention.org](http://www.foodaidconvention.org)) conçu afin de faire mieux comprendre les travaux du Comité de l'aide alimentaire et le rôle de la Convention relative à l'aide alimentaire. Le site web renferme le texte de la Convention relative à l'aide alimentaire de 1999, des rapports détaillés sur les expéditions des donateurs au cours des dix dernières années et beaucoup d'autres renseignements.

**ANNEXE 6****Convention relative à l'aide alimentaire****Opérations annuelles : 2003/04-2008/09\*  
(exercices juillet/juin)**

metric tons: wheat equivalent

DONOR	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09
ARGENTINA	-	-	-	-	-	-
AUSTRALIA	177,984	168,083	180,667	114,530	216,726	163,857
CANADA a)	351,168	437,341	448,534	474,438	520,903	551,475
EC c)	2,218,065	2,151,958	2,853,063	2,488,053	2,178,310	2,263,593
JAPAN a)	580,953	578,261	354,289	318,964	428,301	556,078
NORWAY a)	165,510	145,586	196,034	179,408	102,955	89,382
SWITZERLAND	69,689	71,854	61,608	71,051	69,872	59,368
USA	5,801,724	5,363,186	4,830,710	3,869,162	3,630,34	4,256,834
<b>TOTAL b)</b>	<b>9,365,093</b>	<b>8,916,269</b>	<b>8,924,904</b>	<b>7,515,606</b>	<b>7,147,410</b>	<b>7,940,587</b>

\* These figures refer to the wheat equivalent of actual operations completed during the years shown, including EC value commitments (as estimated by the IGC Secretariat).

They are not adjusted for product limits under Article IV of the Food Aid Convention 1999 and do not necessarily represent the performance of members in relation to their annual commitments, which are as follows (in tons):

Argentina: 35,000

Australia: 150,000

Canada: 420,000

EU: 1,320,000 tons (tonnage commitment) and €130,000,000 (value commitment)

Japan: 300,000

Norway: 30,000

Switzerland: 40,000

USA: 2,500,000

a) Wheat equivalent of cash contributions as calculated on the basis of the "prevailing international market price".

These figures therefore do not correspond to quantities actually shipped.

b) Includes contributions under IEFR - Immediate Response Account (IRA), as reported by WFP.

c) EC and its member States. Includes FAC "value" contributions.